

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DE CLUBS 2025

FINALES

Les finales des Divisions 1 et 2 Féminines et Open 1, 2, 3 et 4 auront lieu le dimanche 19 OCTOBRE 2025 à FIRMI.

Début de la compétition :

- Pour les 1/2 finales Open 3^{ème} et 4^{ème} divisions : 08H30
- Pour les finales Open et Féminines 1^{ère} et 2^{ème} divisions : 14H30

Les rencontres seront :

FINALES FEMININES à 14H30 :

DIVISION 1 : PET. LAISSAC/BERTHOLENE contre PET. PRIMAUBOISE 1

DIVISION 2 : AP MONTLAUR/ST SERNIN contre PC SALLES CURAN 2

FINALES OPEN à 14H30 :

DIVISION 1 : PET. CREISSELS 2 contre AP BAS LEVEZOU ST BEAUZELY 1

DIVISION 2 : ARG. PET. STE GENEVIEVE 1 contre PET. CHEMINOTE SEVERAC 1

OPEN à 08H30 :

1/2 FINALES : DIVISION 3 :

PET. LAISSAC/BERTHOLENE 3 contre B. BELMONTAISE 1

PET. CAVALERIEENNE 1 contre JP CAPDENACOISE 3

1/2 FINALES : DIVISION 4 :

LA BOULE NUCOISE 1 contre BOULISTES D'OLT BALAGUIER 3

EP ST AFFRICAINNE contre AP MONTLAURAISE

Déléguées : Marie ROSICH et Andrée PRIVAT

Arbitres : Hervé COITE et Jean-Marc MOLLICONE

Suivant les instructions de l'article 13, du règlement, je vous rappelle que les joueurs participant à cette compétition, doivent être vêtus d'un haut et bas homogène avec logo du club y compris pour les tête à tête, le JEAN est INTERDIT.

Les clubs qui ne respecteraient pas ce dernier point du règlement prennent le risque d'être exclus lors du prochain championnat et de la compétition.

Le Comité contrôlera, sur place, la liste des joueurs qui participeront à ces finales. S'il y a irrégularité sur la liste déposée au Comité, l'équipe sera disqualifiée.

En outre, le port de tenues publicitaires est autorisé dans la mesure où elles respectent les lois et règlements nationaux en vigueur, notamment quant à l'interdiction des publicités pour le tabac et les alcools.

Bonne finale à vous toutes et tous !

Le Président,
Gilles ENJALBERT